

Technicien Aéronautique

Bac PRO

RNCP 37928 | date d'enregistrement 28-07-2023

LIEU DE FORMATION | DATE

ISTRES | CFAI Provence | Rentrée en septembre chaque année

Mise à jour février 2024

MÉTIER

Le titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique intervient dans des domaines de forte technicité dans un cadre réglementé. Ce professionnel doit donc respecter les procédures garantissant la qualité, la sécurité des vols et les exigences liées aux facteurs humains en faisant preuve d'un haut niveau de conscience professionnelle. Il prépare, organise et réalise des interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. Il exerce toutes ses activités dans le respect de l'hygiène, de la sécurité, de la sûreté et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées (systèmes mécaniques, électriques et électroniques, propulseurs, avionique, tous types de structures métalliques et composites, ...). La réglementation, l'évolution des méthodes d'organisation du travail et des technologies imposent l'actualisation régulière des compétences du titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Exploiter de la documentation technique
- Inspecter un aéronef et collaborer en entreprise
- Monter et démonter un aéronef ou des parties d'un aéronef
- Mettre en œuvre des essais et des réglages (pour les options avionique et structure)
- Mettre en œuvre des essais, des réglages et l'aéronef (pour l'option systèmes)
- Réaliser et contrôler des systèmes

SECTEURS CONCERNÉS

- ateliers de maintenance aéronautiques, sociétés d'assistance technique,
- sous-traitants de l'industrie aéronautique,
- équipementiers
- compagnies aériennes ou aéroclubs
- entreprises de construction aéronautique

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation

- **Durée** : 3 ans | 500 heures de formation en seconde pro et 675 heures en première et terminale
- **Alternance** : 2 sem. en entreprise | 2 sem. en centre de formation (50% enseignement technique et 50% enseignement théorique)

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des

CONTACT

Marjorie ANGLES
06 21 38 52 31
angles@cfaiprovence.com

besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou période pro (nous consulter).

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat

- Admission en 2nde à l'issue de la classe de 3^ème ou après un CAP
- Admission en Première : être titulaire d'un BEP dans la spécialité en cohérence avec le bac préparé ou après un CAP, réorientation après la classe de seconde, technologique ou professionnelle. Réorientation après une première générale ou technologique, réorientation à l'issue d'un bac sans rapport avec la spécialité
- Admission en Terminale après une première professionnelle dans la même spécialité ou être titulaire d'un diplôme de même niveau ou supérieur (après analyse du dossier).

Qualités requises : Autonomie | Goût de la précision | Polyvalence | Capacité à intégrer une équipe | Esprit méthodique et rigoureux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat

Délais d'accès Fonction de la date de signature du contrat

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

Pratique professionnelle

- Règlementation aéronautique
- Technologie des aéronefs
- Essais et réglages
- Réalisation et contrôles
- Montage et démontage
- Inspection et relation entreprise
- Exploitation de la documentation

Formation générale

- Économie et Gestion
- Mathématiques

CONTACT

Marjorie ANGLES
06 21 38 52 31
angles@cfaiprovence.com

- Sciences physiques
- Français
- Anglais
- Histoire Géographie
- Éducation Artistique
- Éducation Physique et Sportive
- Prévention - santé – environnement

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

BAC PRO Aéronautique option système

Réussite aux examens juin 2024 Istres | 80 %

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du **BAC PRO AERO – Aéronautique option systèmes**, diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- Mention Complémentaire AERO
- BTS AERO
- BTS Électrotechnique
- BTS MS option Production
- BTS MS option Fluidiques et Énergétiques
- BTS FED
- BTS ATI

Exemples de métiers : mécanicien avion | mécanicien aéronautique | technicien aéronautique | technicien de maintenance aéronautique | technicien de maintenance systèmes d'aéronefs

CONTACT

Marjorie ANGLES

06 21 38 52 31

angles@cfaiprovence.com

Insertion : En emploi 6 mois après la fin de la formation (tout type d'emploi salarié du privé) : **23%** Inscrits en formation (supérieure, redoublants, changement de filière) : **66%** Dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger, indépendant, etc.) : **11%**

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Page 4/4